



# Ecole professionnelle de Vennes

Louis Staffoni, directeur du COFOP, membre du Comité d'évaluation

Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, cheffe du DFJC

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE

Emmanuel Ventura, architecte cantonal, président du Comité d'évaluation

Lausanne-Vennes, le 30 mars 2021



# Bienvenue

Louis Staffoni, directeur du COFOP, membre du Comité d'évaluation

Lausanne-Vennes, le 30 mars 2021



# Site de formation professionnelle de Vennes: un développement en toute cohérence

Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, cheffe du DFJC,  
en charge de la formation professionnelle

Lausanne-Vennes, le 30 mars 2021

# Valorisation professionnelle

## 3 grands axes

- Promouvoir la formation professionnelle
- Prévenir les échecs et les ruptures
- Favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage

## Développement du site de l'École professionnelle de Vennes



## Promouvoir la formation professionnelle

COFOP: besoins de locaux supplémentaires dans plusieurs filières

ETML: besoins de locaux supplémentaires pour la filière informatique



Capacités d'accueil adaptées en quantité et en qualité

Effet positif indirect sur la filière bois regroupée à l'ETML

# Prévenir les échecs et les ruptures

## +90%

Taux de certification du COFOP

Des outils de qualité avec trois nouveaux bâtiments livrés en 2022:

- ✓ salles de classes
- ✓ ateliers pratiques



## Création de nouvelles places d'apprentissage

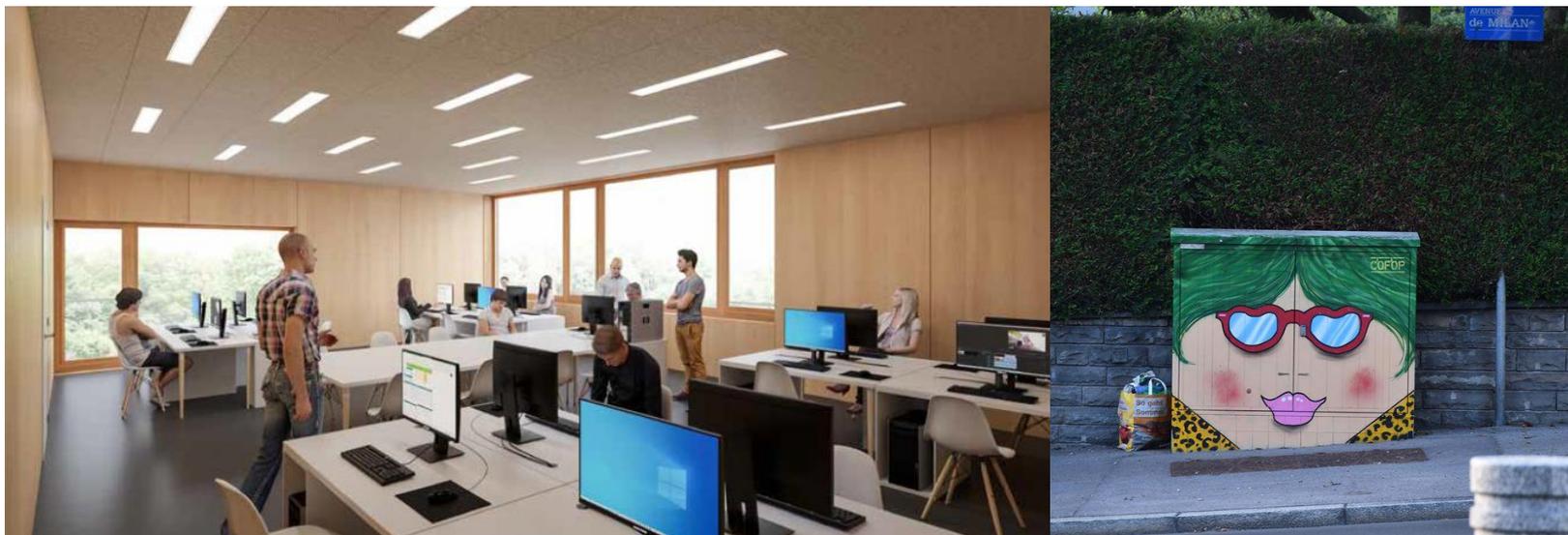


Nouvelle prestation de restauration collective avec double avantage :

- ✓ repas variés et sains
- ✓ nouvelles places de formation

**Effectifs doublés sur le nouveau site**

# Durabilité et éducation numérique



Infrastructures pour l'informatique et bâtiments exemplaires



# Du bois local dans un projet durable

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE,  
en charge des constructions et des bâtiments de l'Etat

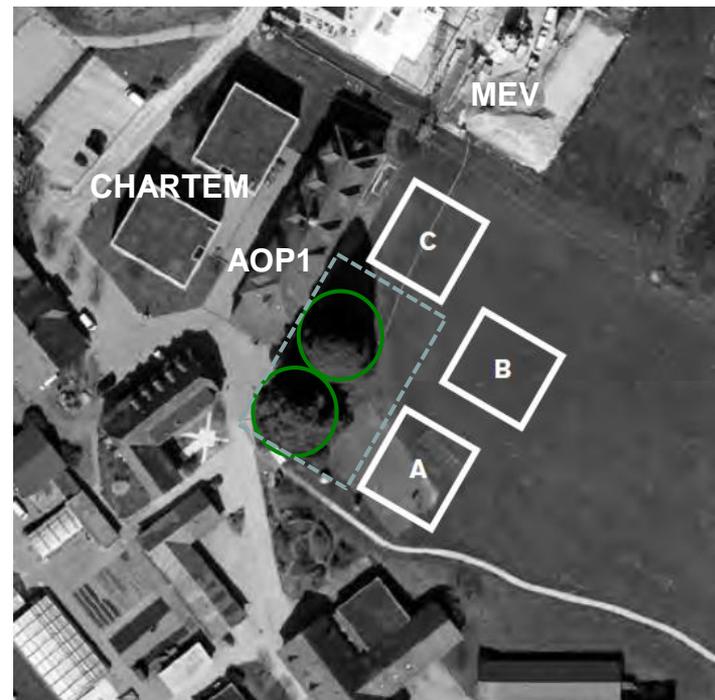
Lausanne-Vennes, le 30 mars 2021

## Objectifs et définition

- **Regroupement sur le site de Vennes des activités de certains établissements de formation professionnelle**
- **Élargissement de l'offre de formation professionnelle déjà disponible sur ce site**
- ➔ **Construction de trois nouveaux bâtiments constituant l'École professionnelle de Vennes (EPV), hébergeant:**
  - des locaux dédiés aux métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie) et au métier entretien-nettoyage, formations rattachées au COFOP
  - des locaux consacrés aux formations en informatique et à leur administration, rattachées à l'ETML

## Terrain et implantation

- **Site de Vennes bien desservi:**
  - à proximité du m2 et du P+R Vennes
- **Parcelle choisie propriété de l'Etat:**
  - voisine immédiate bâtiment AOP1 (COFOP)
  - voisine du complexe «jumeau» CHARTEM
  - à proximité de la MEV en construction
  - à proximité du centre d'ébergement EVAM
- **Trois nouveaux bâtiments A-B-C articulés:**
  - autour de deux séquoias centenaires
  - autour d'une cour commune



## Concept et références

- **Reprise des principes constructifs et architecturaux éprouvés de CHARTEM:**
  - dans une volumétrie semblable
  - dans le maintien du rapport d'échelle plein-vidé caractérisant le site
  - avec une identité propre, clairement identifiable au sein des éléments voisins
- **Utilisation intensive et rationnelle du bois:**
  - matériau renouvelable, faible impact CO<sub>2</sub>
  - provenance vaudoise principalement
  - pour les structures porteuses, les façades et les aménagements intérieurs



© Vincent Jendly

Pavillons

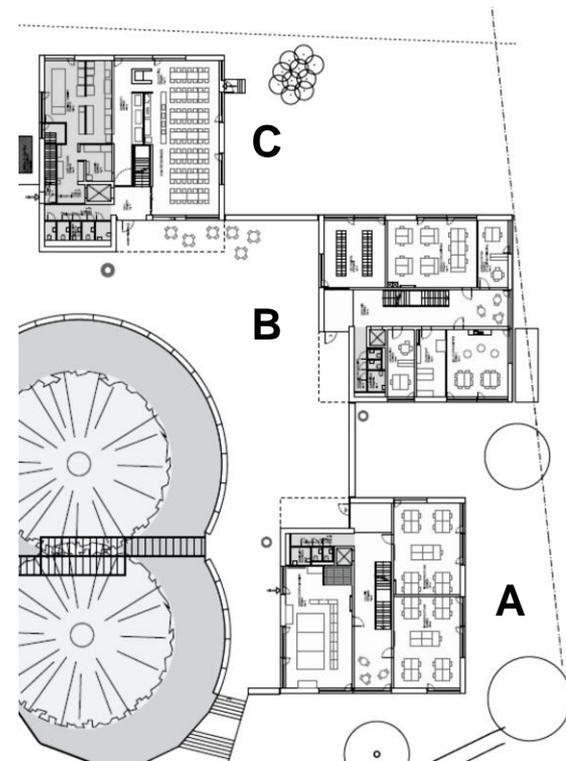
CHARTEM



© Ariel Huber

# Cahier des charges et programmation

- **Élaboré par la DGIP et la DGEP**
- **Trois volumes similaires sur trois niveaux:**
  - base carrée 20 m x 20 m par élément
  - rez + 2 étages
  - surface utile 2300 m<sup>2</sup>, plancher 3800m<sup>2</sup>
- **Programme ETML (bâtiments A-B) – COFOP (bâtiment C):**
  - 19 salles d'enseignement
  - 5 locaux administratifs
  - 11 ateliers de formation
  - 1 salle d'enseignement
  - 1 réfectoire (commun)
- **Performance énergétique:**
  - équivalence Minergie-P-ECO
  - démontrée par l'obtention du label SmEO
- **Cadre budgétaire 16,6 mios, toutes prestations comprises**
  - y compris études et avant-projet



# Avant-projet de l'Etat

coupe nord-sud



A

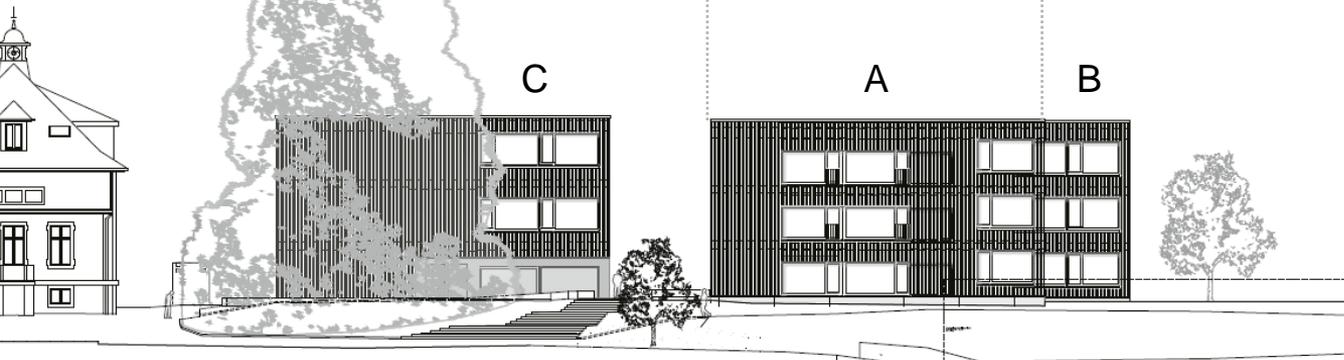
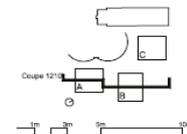
B

C

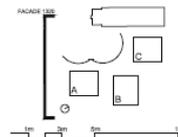
C

A

B



élévation est-ouest



## Appel d'offres en entreprise totale

- **Procédure ouverte garantissant un projet, ses coûts et ses délais:**
  - selon les dispositions légales des marchés publics
  - candidats constitués en équipes complètes de mandataires spécialisés
- **Comité d'évaluation présidé par l'architecte cantonal et composé:**
  - d'un architecte et d'un ingénieur de la DGIP
  - du directeur adjoint de la DGEP
  - des directeurs du COFOP et de l'ETML
  - d'un architecte et d'un ingénieur bois indépendants
- **Neuf offres reçues et examinées, conformes au cahier des charges**

## Durabilité et exemplarité

### *Stratégie immobilière de l'Etat de Vaud – lignes directrices à l'horizon 2030, entièrement réactualisée en 2020*

- **«Pilier 1: privilégier la propriété plutôt que la location»:**
  - Etat à la fois propriétaire foncier et maître d'ouvrage sur le site
  - objectif prépondérant pour abriter les activités pérennes de l'Etat
- **«Pilier 3: renforcer la mise en œuvre des principes de durabilité»:**
  - occupation rationnelle des terrains disponibles
  - utilisation intensive du bois local, réalisation en circuit court
  - exigences énergétiques élevées
- **«Pilier 5: promouvoir une architecture exemplaire»:**
  - cahier des charges détaillé et avant-projet soigné (Etat MO)
  - solutions d'exécution pragmatiques et éprouvées (appel d'offres en ET)

## Calendrier de mise en œuvre

- **Été 2017:** études préliminaires
- **Mars 2019:** octroi du crédit d'ouvrage
- **Mai 2020:** rapport d'avant-projet
- **Août – déc. 2020:** appel d'offres en entreprise totale
- **Oct. 20 – mai 21:** procédure d'autorisation
- **Février 2021:** travaux du Comité d'évaluation
- **30 mars 2021:** présentation du projet retenu
- **Juin 2021** ouverture du chantier de construction
- **Août 2022:** mise en service des bâtiments



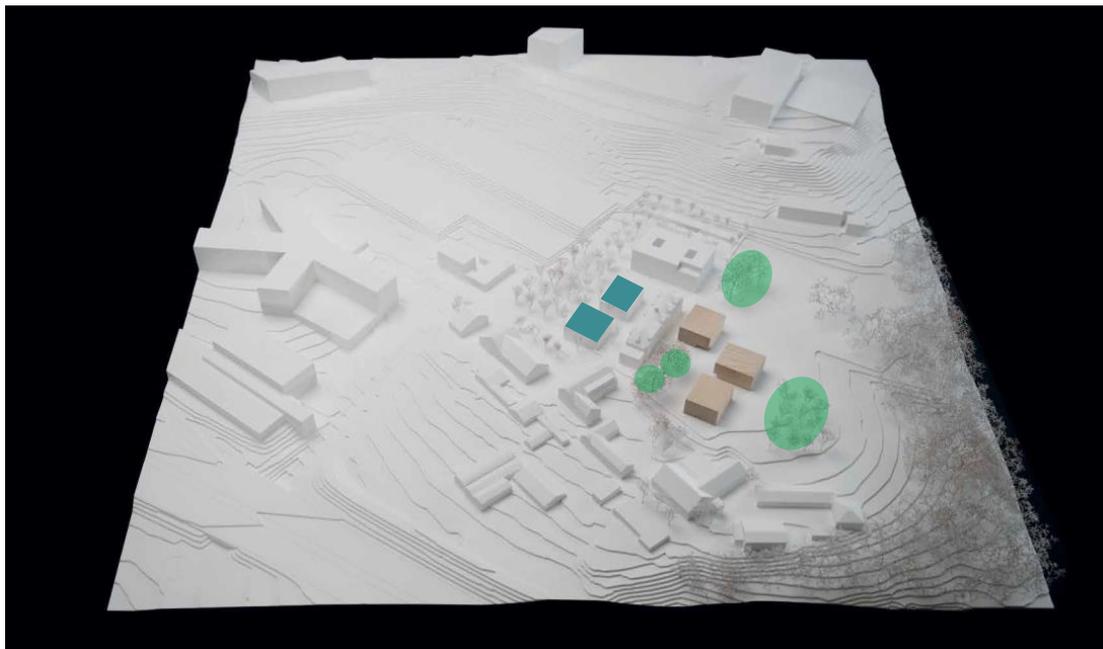
# Copier, multiplier & coller

Emmanuel Ventura, architecte cantonal (DGIP), président du Comité d'évaluation

Lausanne-Vennes, le 30 mars 2021

## Copier, multiplier & coller

- **Pourquoi un appel d'offres en entreprise totale à la place d'un concours d'architecture?**
  - entière satisfaction de l'Etat avec les deux bâtiments déjà existants sur le site
  - décision de renouveler l'exercice afin de compléter intelligemment le dispositif dans un cadre arboré



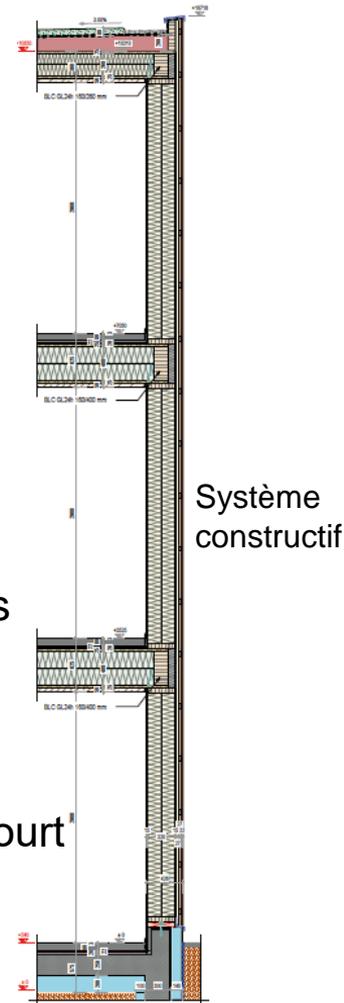
## Lauréat de l'appel d'offres

- **Adjudication du mandat à l'entreprise Erne AG Holzbau, installée à Penthalaz, accompagnée des mandataires:**
  - architecture, direction de projet et direction des travaux: éo architectes SA, à Crissier
  - ingénierie civile: BG Ingénieurs conseils SA, à Lausanne
  - ingénieur CVSE: BG Ingénieurs conseils SA, à Lausanne
- **Leader des entreprises suisses de construction en bois:**
  - Park Innovaare (Parc d'innovation), Villigen
  - Suurstoffi 22 (première tour en bois de Suisse), Risch-Rotkreuz
  - Collège du Léman, Versoix
  - Ecole de Chandieu, Lausanne
  - Académie de police, Savatan



## Qualités du projet retenu

- **Offre la mieux notée par le Comité d'évaluation:**
  - système constructif entièrement en bois
  - programme et cahier des charges pleinement satisfaits
  - solutions techniques et énergétiques de haute valeur ajoutée
  - conception particulièrement soignée des aménagements intérieurs
  - enveloppe budgétaire respectée
- **Recours prioritaire à la préfabrication:**
  - maximisation de l'emploi de ressources renouvelables en circuit court
  - optimisation de la maîtrise et de la durée d'intervention sur le site





# Les trois constructions de la future Ecole professionnelle de Vennes